POUR NOS SALAIRES - NOS CONDITIONS DE TRAVAIL

LE 17 NOVEMBRE, SECTEUR SOCIAL MEDICO-SOCIAL EN GRÈVE !

Les annonces du gouvernement : IRRESPECTUEUSES DE NOS MÉTIERS DANS LE TRAVAIL SOCIAL.

Des salarié·e·s méprisé·e·s !

1

- Secteur social – Médico-social un salariat majoritairement féminin.
- Des grilles infra-SMIC.
- Aucune revalorisation – aucune prise en compte du coût de la vie.
- Aucune prise en compte de nos diplômes.
- Tassement des grilles : Aucune augmentation de la valeur du point ou de l'indice.
- Dégradation des conditions matérielles de travail : locaux, augmentation des charges de travail, travail empêché, perte de sens, en nombre insuffisant, peu ou pas remplacés.

2

Pourtant de l'argent, il y en a malgré les annonces du gouvernement :

Les entreprises du CAC 40 font des bénéfices indécents sur le dos des citoyen·ne·s, de l'argent public leur est attribué, sans contrôle et contrepartie pour les salarié·e·s.

53 milliardaires français·e·s ont autant de richesses pour 32 millions de français·e·s réuni·e·s ! (1)

On connait les orientations budgétaires des député·e·s actuel·le·s du gouvernement et de l'extrême droite qui ne vont pas dans l'intérêt du salariat et de l'éthique du travail social. Ne nous laissons pas endormir !

3

On se rappelle : Nos responsables politiques et nos patrons n'aiment quand la réalité vient au grand jour : Hommes, femmes, enfants, jeunes majeur·e·s et enfants sans soin physiques et psychologiques, à la rue, soumis à de la maltraitance au sein de certaines institutions, à des viols, à la prostitution, des suicides...

On nous répond quoi : Aucun argent = Violence gouvernementale : Notre secteur est le plus sinistré. Arrêt maladie, en burn-out, en inaptitude, suicides.

On nous répond quoi : Réformes structurelles industrielles et encore moins argent = Violence gouvernementale.

4

Nous revendiquons un projet de la Loi de Finance et la Loi de Finance de la Sécurité Sociale dotés des budgets nécessaires pour :

- Des salaires revalorisés avec prise en compte de l'ancienneté et des acquis salariaux (point d'internat, indemnité de sujétion spéciale...) dit SMH (Salaire Minimum Hiérarchique).
- Le maintien de nos postes, de nos services et leurs augmentations.
- Garantissant de moyens financiers pour les lois de protection de l'enfance. (2)

Nous exigeons la suppression de la réforme serafin-ph, de la réforme des diplômes. (3)

ON SE RAPPELLE LE SEGUR :

2020-2021 COVID 183 € pour les personnel·le·s de la santé et nous RIEN.

ON S'EST BATTU·E·S dans les négociations, on s'est battu·e·s dans la rue.
ON A ETE NOMBREUX·SEUSE·S, en décembre 2021 : et ON A GAGNÉ LES 183 EUROS...

ACTUELLEMENT, DES ETABLISSEMENTS SONT DÉJÀ EN GRÈVE RECONDUCTIBLE, ***REJOIGNONS-LES !***

ON A OUBLIÉ ? ALORS :

QU'ON SOIT SECRÉTAIRE, AGENT·E D'ENTRETIEN, ÉDUCATEUR·TRICE... ON PARTICIPE TOUTES ET TOUS A CE TRAVAIL SOCIAL, MEDICO-SOCIAL. ON EST LÀ POUR ÇA ET CE N'EST PAS 5 À 8€ QUI VONT CHANGER LA DONNE !

DONC, **LE SAMEDI 14 NOVEMBRE, MARDI 17 NOVEMBRE 2026** ET TOUTES AUTRES DATES DE MOBILISATIONS JUSQU'A LA VICTOIRE ! TOUTES ET TOUS EN DÉBRAYAGES, EN GRÈVES, EN MOBILISATIONS DANS NOS LIEUX DE TRAVAIL ET DANS LA RUE.

(1) *OXFAM France.* (2) *En cours de navette parlementaire : Loi de protection des enfants, Loi dite intégrale contre les violences sexistes et sexuelles faites aux femmes et aux enfant, LOI n° 2026-630 du 13 juillet 2026 visant à assurer le droit de chaque enfant à être assisté d'un avocat dans le cadre d'une mesure d'assistance éducative.* (3) *Réforme des diplômes du travail social de niveau 6.*

Fédération CGT Santé et Action Sociale - 11/2026 Ne pas jeter sur la voie publique.

Fédération de la Santé et de l'Action Sociale - Case 538 - 263 rue de Paris 93515 Montreuil CEDEX - revendic@sante.cgt.fr - Tel : 01.55.82.87.88